

Naïma Charaï désavoue publiquement Noël Mamère, qui s'était permis de la qualifier de musulmane

En ces temps de voiles sur la République, il y a quand même des jours avec de bonnes nouvelles, et des politiques issu(e) de l'immigration qui portent haut les valeurs françaises et républicaines.

Je vous livre ici un portrait de Naïma Charaï, à qui je me suis intéressée quand j'ai appris qu'elle ne voulait pas que Noël Mamère la qualifie de musulmane, ce qu'elle n'est pas.

Un grand salut à Naïma Charaï ; j'ai eu grand plaisir à écrire cet article sur elle et du coup, j'ai presque l'impression de la connaître un peu.

Naïma Charaï est la suppléante socialiste du député de la Gironde Noël Mamère. Elle lui a demandé de cesser de la qualifier de « musulmane », comme le montre cet extrait de l'Express : Elle a publié un communiqué après une émission de télévision sur la Chaîne parlementaire le 28 janvier dernier, où le maire de Bègles, figure du Palais Bourbon, parlait d'elle comme musulmane en affirmant qu'elle était opposée à une loi sur l'interdiction du voile intégral ou « *burqa* ».

« Militante féministe, laïque et socialiste, je n'accepte pas que mon député titulaire me présente comme une élue musulmane », écrit-elle.

« Je considère que les propos qu'il a tenus dans cette émission sont du même ordre que le dérapage de Nicolas Sarkozy lorsqu'il présentait un préfet comme musulman et que j'avais vivement dénoncé à cette époque », ajoute la conseillère régionale.

Naïma Charaï explique qu'elle refuse d'être réduite à une appartenance religieuse et de surcroît, elle précise qu'elle

est pour l'interdiction de la burqa.

« Féministe et militante associative, j'ai toujours milité pour une loi pour l'interdiction de la burqa en France. Le voile intégral est pour moi l'étendard d'une idéologie sectaire et intégriste, attentatoire à la dignité humaine », dit-elle. »

http://www.lexpress.fr/actualites/2/la-suppleante-de-mamere-fatiguee-d-etre-qualifiee-de-musulmane_848874.html

De plus, sur le site Hedo Parti Socialiste, nous avons trouvé ces précisions : « À 34 ans, Naïma Charaï a un parcours étonnant, qui l'a menée de l'école coranique au conseil régional d'Aquitaine.